ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/1/MYS/2

11 avril 2013

(13-1895)

Page: 1/1

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DES ARTICLES 1:4 A) ET/OU 8:2 B) DE L'ACCORD

MALAISIE

La communication ci-après, datée du 9 avril 2013, est distribuée à la demande de la délégation de la Malaisie.

_____

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint* en annexe à la présente notification la copie du Décret douanier 2012 (prohibition des importations), en date du 31 décembre 2012, du Département des douanes royales malaisiennes du Ministère des finances du gouvernement malaisien.

Cette publication peut également être consultée par voie électronique sur le site Web officiel du Département des douanes royales malaisiennes du Ministère des finances du gouvernement malaisien (http://tariff.customs.gov.my/).

Il est demandé que les renseignements ci-dessus soient mis à la disposition des Membres conformément aux articles 1:4 a) et 8:2 b) de l'Accord sur les procédures de licences d'importation.

_____

* Le texte peut être consulté en anglais seulement (Division de l'accès aux marchés).